



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : A. WT. 038

Déposé le : 26.09.17

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Cannabis légal : un développement de la commercialisation qui pose de nombreuses questions

Texte déposé

Depuis quelque temps, la vente de cannabis légal, soit à une dose de THC inférieure à 1 %, foisonne dans les kiosques vaudois, voire même dans les supermarchés. Un festival promouvant ces substances a eu lieu récemment à Lausanne.

Ces produits cannabiques avec une teneur en THC inférieure à 1 % ne sont pas soumis à la loi sur les stupéfiants et sont donc vendus comme des produits du tabac.

Si ce cannabis légal n'a pas d'effet psychotrope sur les consommateurs contrairement au cannabis à taux plus élevé, cette consommation pose un certain nombre de questions.

En effet, le cannabis légal et celui illégal ont exactement la même odeur et le même aspect.

Par ailleurs, le message à l'intention des jeunes à ce sujet n'apparaît pas clairement. Il s'agit tout de même de produits assimilés à des produits du tabac et la prévention à ce sujet n'est pas claire.

Dans ce contexte, je prie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Des contrôles sont-ils effectués chez les commerçants pour vérifier si le cannabis vendu légalement a bien une dose de THC inférieure à 1 % ?
2. Si oui, quels ont été les résultats de ces contrôles ?
3. Comment la police traite-t-elle un consommateur arrêté avec du cannabis légal, vu qu'il est impossible à vue d'œil de différencier le légal de l'illégal ?
4. Quel message de prévention le canton de Vaud va-t-il transmettre aux consommateurs, et en particulier aux jeunes ?

5. Y a-t-il une campagne prévue à ce sujet ?

D'avance, je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Florence Bettschart-Narbel, PLR

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :



Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 1^{er} juillet 2017

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergei

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre 

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc 

Blanc Mathieu

Bolay Guy-Philippe

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud 

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier 

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel 

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy 

Chollet Jean-Luc


Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien 

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Cretegny Laurence 

Croci Torti Nicolas

Crottaz Brigitte

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory 

Develey Daniel

Dolivo Jean-Michel

Donzé Manuel

Dubois Carole

Dubois Thierry

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Epars Olivier

Evéquoze Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Freymond Cantone Fabienne

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe 

Gfeller Olivier

Gardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Gross Florence

Guignard Pierre

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy 

Liste des députés signataires – état au 1^{er} juillet 2017

Jobin Philippe

Joly Rebecca

Junglaus Delarze Susanne

Keller Vincent

Krieg Philippe

Labouchère Catherine

Liniger Philippe

Lohri Didier

Luccarini Yvan

Luisier Brodard Christelle

Mahaim Raphaël

Marion Axel

Masson Stéphane

Matter Claude

Mayor Olivier

Meienberger Daniel

Meldem Martine

Melly Serge

Meyer Keller Roxanne

Miéville Laurent

Miéville Michel

Mischler Maurice

Mojon Gérard

Montangero Stéphane

Mottier Pierre François

Neumann Sarah

Neyroud Maurice

Nicolet Jean-Marc

Paccaud Yves

Pahud Yvan

Pernoud Pierre André

Petermann Olivier

Podio Sylvie

Pointet François

Porchet Léonore

Probst Delphine

Radice Jean-Louis

Rapaz Pierre-Yves

Räss Etienne

Ravenel Yves

Rey-Marion Alette

Rezso Stéphane

Richard Claire

Riesen Werner

Rime Anne-Lise

Rochat Fernandez Nicolas

Romanens Pierre-André

Romano-Malagrifa Myriam

Roulet-Grin Pierrette

Rubattel Denis

Ruch Daniel

Rydlo Alexandre

Ryf Monique

Schelker Carole

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Simonin Patrick

Sonnay Eric

Sordet Jean-Marc

Stürner Felix

Suter Nicolas

Tafelmacher Pauline

Thuillard Jean-François

Treboux Maurice

Trolliet Daniel

Tschopp Jean

van Singer Christian

Venizelos Vassilis

Volet Pierre

Vuillemin Philippe

Vuilleumier Marc

Wahlen Marion

Wüthrich Andreas

Zünd Georges

Zwahlen Pierre